

# CAP des SACDD des 8 et 9 novembre 2016

CAP des SACDD AG et CTT

Liste d'aptitude à SACDD

Affectations suite à réorganisations de services

Recours compte-rendu d'entretien professionnel



# DÉCLARATION CGT à la CAP des 8 et 9 novembre 2016

Début 2016, lors de la CAP de janvier, nous avions notamment souhaité une année où les organisations syndicales soient associées à tous les processus de promotions, y compris lors des harmonisations régionales, et une année de transparence vis-à-vis des élus.

Il faut bien convenir que ces vœux, non seulement, n'ont pas été exaucés, mais pire, l'information aux élus n'a jamais été autant bafouée que cette année 2016 :

- nombre de promotion pour le plan de requalification non communiqué en amont de la CAP, ce qui nous a conduit au boycott ;
- promesse d'un courrier signé de Mme Avezard pour la fin septembre et confirmé à la CAP du 13 octobre, courrier qui devait ensuite être signé par notre secrétaire générale et que nous attendons encore...
- aucune information non plus sur la signature et la publication des décrets concernant le plan de requalification.

Le résultat de cette opacité est catastrophique pour les agents espérant beaucoup de ce plan dit de « requalification » et qui s'est dégonflé comme un ballon de baudruche. Au lieu

des 3 ans initialement annoncés, il va s'étirer sur 5 ans (si jamais il arrive au bout... ce qui compte-tenu des reniements continuels de la parole de nos technostructures instables est loin d'être garanti!). De plus, en 2016 était prévu le passage de 640 postes de C en B (40 pour la liste d'aptitude classique + 600 pour le plan de requalification). Il n'y en aura finalement que 220, dont seulement 180 au titre du plan de qualification. Très nombreux sont nos collègues qui nous expriment leur immense déception et leur démotivation professionnelle.

Les catégories B et C ont besoin en premier lieu d'un soutien actif de nos ministères, et d'une vraie politique RH, pour un meilleur déroulement de carrière. Sous l'impulsion de la CGT, la ministre de la Fonction Publique s'était engagée à rouvrir le chantier des inversions de carrière issues du protocole PPCR au 2ème semestre 2016. Nous sommes quasiment à un mois de la fin de l'année... et toujours rien de la Fonction Publique !!! Nos ministères travaillent-ils à la résolution de ce problème ? Nous pouvons en douter !

S'agissant des SACDD, les déconvenues sont énormes aussi. Le plan de requalification de B en A se déclinera sur 3 ans au lieu d'1 an initialement annoncé. Cela correspond à l'ouverture de 67 postes par an sur la base d'un examen professionnel ouvert à tous les B de la Fonction Publique. La CGT exprime à nouveau sa colère vis-à-vis d'un passage de B en A bien en de-ça des besoins et que l'on ne peut en aucun cas nommer plan de requalification.

### Concernant le RIFSEEP pour les agents de catégories B et C administratives :

Le million d'euros que la DRH gardait en réserve ne servira pas au CIA (complément individuel annuel) de tous les agents soumis au RIFSEEP. On s'en doutait un peu. La CGT s'étant prononcée contre ces primes modulables, non reconductibles et à la tête du client : cela ne nous pose pas de souci !!!

Mais le million reste !!!

La note de gestion du 24 octobre 2016 nous informe que 60 000 € vont servir « à la valorisation des promotions et changements de groupes de fonctions pour le corps des SACDD ». Et les promotions des autres corps ? La note de gestion du 30 septembre 2016 relative à la mise en place du RIFSEEP prévoit de les valoriser. Quand ? Qui ? Comment ?

Les 940 000 € restants disponibles seront répartis de la façon suivante :

- catégorie B : augmentation de 95 € de l'IFSE annuelle des SACDD et des TSDD ex-CAM des services déconcentrés, soit 7,92 € par mois avant impôts. Quelle augmentation !!! Et pour l'administration centrale ? Rien !!!
- catégorie C : augmentation de 65 € de l'IFSE annuelle des adjoints administratifs et techniques et des syndics des gens de mer, de l'administration centrale et des services déconcentrés, soit 5,42 € par mois. Pas de quoi faire des folies en fin d'année !!!

Quant aux agents en poste dans les établissements publics? Autonomie de gestion oblige, les établissements publics font ce qu'ils veulent, tant pis pour les agents qui s'y sont retrouvés sans rien avoir demandé.

La CGT accepte que le million d'euros du RIFSEEP soit utilisé pour une mesure de revalorisation pérenne des socles de primes, mais... c'est un bien piètre avantage alors que nos ministères interprètent le décret fondateur du RIFSEEP d'une façon restrictive qui ne prend pas en compte les changements de fonction.

Ce qu'il faut surtout rappeler, c'est que les inégalités de traitement dues à la PFR vont être figées à minima pour 4 ans !!

Il faut également noter que la note de gestion ne correspond pas à ce qui avait été négocié avec les organisations syndicales au mois de juin, et qu'une fois de plus, le dialogue social est bafoué.

La CGT souhaite d'ores et déjà aborder le sujet des promotions 2017. Les exercices de concertation sont en cours, sans qu'aucune note spécifique sur le plan de requalification n'ait été diffusée. Comment et surtout quand informerez-vous les services ? Pour leur demander quoi ? Quels seront les critères retenus (prise en compte des fusions de régions entre autre) ? Quel sera le fonctionnement de la CAP : 1 CAP regroupant les 2 exercices ou 2 CAP comme cette année ?

En conclusion, et pour cette année 2016, la CGT trouve scandaleux de devoir faire un exercice de promotions qui aurait dû bénéficier à 3 fois plus d'agents.

Quel énorme gâchis !!!!

Les élues CGT à la CAP des SACDD

## Informations données en CAP et commentaires de la CGT

Cette CAP était présidée pour la première fois par Marie-Christine PERRAIS, nouvellement arrivée à la DRH. En réponse aux déclarations des organisations syndicales, elle explique qu'elle n'est pas mandatée pour y répondre notamment pour ce qui concerne la mise en place du RIFSEEP et toutes les informations budgétaires, mais qu'elle essayera d'apporter des réponses lors de la CAP mobilités de la semaine prochaine.

Concernant le courrier sur le plan de requalification à la signature de la secrétaire générale, Mme ENGSTRÖM, celui-ci doit nous être transmis prochainement.

Commentaires CGT: cela fait un mois que l'on attend... malgré nos relances !!!

La présidente nous informe qu'une réunion avec le Conseil d'État sur le décret plan de requalification pour la filière administrative a eu lieu la semaine dernière.

Commentaire CGT : le décret plan de requalification de C en B technique est sorti très récemment. Nous pouvons espérer avoir notre décret « administratifs » pour Noël !!!

Mais une certitude pour les agents, les promotions seront bien rétroactives au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Sur demandes des organisations syndicales, la présidente nous indique qu'une réflexion est en cours au sein de la DRH sur la note de gestion « plan de requalification » 2017 et le calendrier associé (la CAP devrait avoir lieu au 1<sup>er</sup> trimestre 2017). La CGT a demandé que les organisations syndicales soient en copie des éléments transmis aux services, ce qui a été acté.

Pour rappel cette CAP plan de requalification 2017 concernera à nouveau 180 agents par liste d'aptitude (en plus de la LA classique).



Comme toujours les élues CGT resteront vigilantes pour porter les revendications collectives et individuelles des SACDD.

# LISTE D'APTITUDE SACDD CLASSE NORMALE « PLAN DE REQUALIFICATION » 2016 :

Nombre de promouvables : 6 674

Nombre de proposés (retenues par les harmonisateurs) : 1 077

Nombre de postes : 180 postes Date d'effet : 1<sup>er</sup> janvier 2016

#### Message aux agents promus :

Les agents seront promus, avec effet rétroactif, au 1<sup>er</sup> janvier 2016 après parution du décret « plan de requalification » C en B administratif et de l'arrêté global de nomination.

Suite à l'application de l'accord PPCR par la Fonction Publique (accord que la CGT n'a pas signé), nous vous invitons à demander une simulation de carrière à votre administration (sur les parties indiciaires et indemnitaires).

Cette simulation vous permettra de prendre une décision concernant votre promotion en toute connaissance de cause (inversion possible de carrière, situation au moment de votre départ à la retraite, votre situation globale tant indiciaire qu'indemnitaire).

Les 180 agents de la liste ci-dessous doivent être contactés par leur service et auront environ 1 mois pour accepter ou renoncer à leur promotion. Un éventuel renoncement n'obère pas le fait que l'agent puisse être à nouveau proposé.

#### **TABLEAU DES PROMUS 2016**

ALSACE	FORLER	Eliane	DREAL
	KUNTZ	Pierre	DDT 67
AQUITAINE	ROUZAU	Nicole	DDTM 33
	CILIA	Anne-Marie	DDCS 64
	PRADELLES	Béatrice	DDT 47
	WESTEEL	Nelly	DREAL
	BERTORELLO	Patrick	DDCS 33
	MEUNIER	Martine	DIR Atlantique
	IRIARTE	Françoise	DIRM SA
	LELEU	Jocelyne	DDTM 64
	LAGARDE	Annie	DDT 24
AUVERGNE	PEZET	Brigitte	DDT 63
	NOBILE	Xavier	DDT 63
	BOSDECHER	Nicole	DDCSPP 63
	BLANCHER	Annie	DIR MC
	MERY	Nadine	DDT 15

BASSE-NORMANDIE	SEDILLIERE	Jean	DDT 61
	DA COSTA CORDEIRO	Cristina	DREAL
	BASNIER	Anne-Marie	DDTM 50
	BUREAU	Thierry	DDTM 14
BOURGOGNE	PUIGSERVER	Roger	DDT 89
	MARTIN	Rachel	DDT 21
BRETAGNE	ROYER	Christine	DDCS 22
	LE DEVIC	Servanne	DREAL
	DIMEET	Lydia	DDTM 56
	PRIOUL	Fabienne	DREAL
	LE FAOU	Annie	DDTM 35
	FRABOLOT	Joëlle	DDTM 22
	PRIGENT	Marie-Josée	DIR Ouest
	CHIRON	Pascal	DDTM 29
	HEDE	Myriam	DDTM 22
CENTRE	ROTINAT	André	DDT 18
	GARNIER	Marie-Pierre	DDT 28
	COURTEL	Claudie	DDCS 45
	DELILLE	Dominique	DDT 41
	MALECOT	Annie	DDT 37
	DEMOIS	Sylvie	DREAL
	ROBILLARD	Micheline	DDCSPP 41
CHAMPAGNE –	DURIEUX	Annie	DDT 08
ARDENNE	QUILES-NICAISE	Véronique	DDT 51
	CUTILLAS	Martine	DDT 10
	FOULAIN	Joëlle	DREAL
CORSE	PERIAULT	Marie-Dominique	DDTM 2A
FRANCHE-COMTE	DUFFING	Elisabeth	DREAL
	BEAUVAIS	Michèle	DDT 25
	GIRARD	Colette	DDT 70
HAUTE-NORMANDIE	LESCURE-CRIGNON	Sophie	DDCS 27
	DROUET	Jocelyne	DDTM 76
	LECONTE	Pascale	DDTM 76
	BUISSON	Sylvie	DDTM 27
	PAYSAN	Brigitte	DREAL
ILE-DE-FRANCE	SAMSON	Catherine	DRIHL
	BRAY	Chantal	DDT 91
	PETIT	Pascale	DDT 78
	YVERT	Michel	DRIEA
	GIMARD	Marie-Odile	DDT 95
	LANNOIS	Evelyne	DDT 77
	PROIA	Evelyne	DRIEA

	BOURICHE	Warda	DRIEA
	VELDEMAN	Annie	DRIEA
	DEVILLERS	Frédérique	DDT 77
LANGUEDOC	DAINA	Andrée	DDCS 66
ROUSSILLON	MARTIN	Ghislaine	DDTM 30
	GELFI	Josée-Marie	DDTM 66
	GUILBERT	Bruno	DDTM 30
LIMOUSIN	CHAVES	Michelle	DREAL
	CHAPPOULIE	Jacqueline	DDT 19
	GEFFRAY	Patricia	DIR CO
LORRAINE	PICCHIARELLI	Nicole	DDT 54
	DAMAS	Françoise	DDT 88
	BALY-TOURNON	Martine	DIR Est
	GARDEL	Claudine	DDT 55
	ROUY	Claude	DDT 57
	BOIRE	Marie-Line	DREAL
MIDI-PYRÉNÉES	BRUZOU	Bernard	DREAL
	DELON	Annie	DDT 65
	BOUSQUIE CAUJOLLE	Agnès	DDT 09
	DASTE	Maryse	DDT 32
	BANYULS	Françoise	DDT 31
	FOUQUET	Elisabeth	DDT 82
	MONTELS	Claudine	DDT 81
	BEGUIER	Christine	DDT 31
	FAGES	Martine	DREAL
NORD-PAS-DE-	DELTOMBE	Vinciane	DIR N
CALAIS	DE JAEGER	Brigitte	DDTM 62
	CLAUET	Marie-France	DDTM 59
	LEGRAND	Françoise	DDTM 59
	ROGE	Catherine	DREAL
	QUERTANT	Christophe	DIR Nord
	CAILLIEZ	Sonia	DREAL
PAYS-DE-LA-LOIRE	BREGEON	Didier	DDT 49
	BOBET	Sophie	DDCS 44
	BEILLEVERT	André	DREAL
	BELLAMY	Laurence	DDTM 85
	ALIX	Hélène	DIRM NAMO
	JAGUENET	Philippe	DDTM 44
	PEIGNE	Sylvie	PREF 49
	CRON	Sylvie	DDCS 49

PICARDIE	RAVAUX	Chantal	DDT 02
	GORNIK	François	DDT 60
	BREILLY	Maryline	DDCS 80
	FREVILLE	Bernadette	DDT 60
POITOU- CHARENTES	BRAULT	Brigitte	DREAL
	VIAUD	Françoise	DDTM 17
	AUBERT	Annie	DDT 16
	ROSSIGNOL	Isabelle	DDTM 17
	LANOUE	Danièle	DDT 79
PACA	MATH	Annick	DDT 04
	QUAGLIA	Claudine	DIRM MED
	DALMORO	Odile	DDTM 13
	D'AMICO	Olivier	DDTM 06
	GALLETTI	Armelle	DDTM 83
	TARILLON	Corinne	DREAL
	BARTOLOMEI	Simone	DDTM 83
	MILLON	Renée	DDTM 06
RHONE-ALPES	JACQUEMIN	Chantal	DDT 74
	REGNIER	Jocelyne	DREAL
	SAUVETERRE	Martine	DDT 42
	ABEILLON	Marie-Pierre	DDT 07
	FACCHINETTI	Chantal	DDT 38
	MONCOUYOUX	Catherine	DIR CE
	POLLO	Paulette	DREAL
	DREVET	Danielle	DDCS 26
	DUMONT-GIRARD	Mireille	DDT 73
	BARRY	Arlette	DDT 42
	REPLAT	Albert	DDT 69
	BERNARD	Claude	DDT 01
ADMINISTRATION	BEAUTIER-MOUTAZAIM	Patricia	DGALN
CENTRALE	GANDREY	Christine	IGAM
	INNOCENT	Danielle	SG/DRH
	BEACCO	Marie-Christine	DGITM
	TORIS	Jocelyne	CGDD
	PRILLIEUX	Christiane	CMVRH Nancy
	PINTADO	Paule	DGPR
	MALATCHOUMY	Philippe	DGEC
	ROUETTE-JAFFRE	Florence	SG/SPSSI
	BARON	Marie-Christine	SG/DRH
	GAILLIER	Chantal	SG/DAF
	LAURIOT	Rachel	DGITM
	AIZETI	Nathalie	DGALN
		1	•

	MEZAIZE	Joël	SG/SPSSI
	SADAN	Marie-Thérèse	CGEDD
	BORGI	Nagett	Cabinet
MIGT 8	LASTOUILLAT	Jeannick	DEAL 974
	LEMY	Niger	DM 973
	LODIN	Mirette	DM 971
	JOSEPH	Laure	DEAL 972
	BOULOGNE	Annick	DEAL 971
	DANGLADES	Ernest	DEAL 973
	TECHEC	Rose-hélène	DEAL 973
	BAKARY	Zarafianty-Marie	DEAL 976
CEREMA	FIERQUIN	Véronique	DTER NP
	SCHAAL	Joëlle	DTER EST
	GROULT	Béatrice	DTER NC
	CITERNE	Muriel	DTER CE
	BEAUDRE	Jocelyne	DTER SO
	PIFFETEAU	Catherine	DTER O
ENIM	LEBRUN	Marie-Thérèse	
	LE BOURHIS	Martine	
ENTPE	LOVA	Marie-Sol	
IFSTTAR	PERRAULT	Florence	
IGN	TRIPOTIN	Christine	
PARCS NATIONAUX	ROSSEL	Patricia	PN Cévennes
VNF	PROT	Dominique	DT CB
	SAAVEDRA	Pilar	Siège
	HANOT	Daniel	DT SO
	ANGER	Marie-Thérèse	DT BS
	HOSTE	Joëlle	DT NpdC
	LAIPE	Odile	DT RS
	MONTAGNE	Dorothée	DT BS
	HOUILLON	Nelly	DT NE
HORS MINISTERE	PHEULPIN	Martine	Culture/STAP 90
	CHAMBAUD	Michèle	Défense/ESID/Lyon
	CHAIDOME	François	AAMP
	SECHON	Patricia	CN du débat public
	MALLET	Pascale	Présidence république
SYNDICATS	HOARAU	Barthélémy	CFDT
et	MELLADO	Yolande	CGT
ASSOCIATIONS	THIERRY	Nadine	UNSA
	LAMACCHIA	Annie	FNASCE

### **LISTE COMPLÉMENTAIRE 2016:**

Une liste complémentaire de 28 agents a été établie en cas de désistement de promu(e)s. Les agents seront appelés dans l'ordre du classement.

Attention cette liste complémentaire n'est valable que pour cet exercice 2016 (à l'identique des listes complémentaires des concours).

Pour 2017, restez vigilants et prenez contact avec vos représentants CGT localement.

1	LIMOUSIN	GAUTHIER-MADRONET	Ghislaine	DDT 87
2	PICARDIE	POULAIN	Michelle	DDTM 80
3	BRETAGNE	LE LEUCH	Colette	DDTM 56
4	AQUITAINE	DESGRANGES	Isabelle	DDT 47
5	PACA	FOUQUE	Andrée	DDTM 13
6	LANGUEDOC- ROUSSILLON	ESTOR	Christian	DDT 48
7	ADMINISTRATION CENTRALE	DARLOT	Sylvie	DGITM
8	AUVERGNE	ANGLADE	Michèle	PREF 43
9	PAYS DE LA LOIRE	REPILLET	Nathalie	DREAL
10	ILE DE FRANCE	MARCQ	Renée	DDT 78
11	ADMINISTRATION CENTRALE	ELKABAS	Béatrice	SG / DRH
12	PAYS DE LA LOIRE	HAUSERMANN	Sylvie	DDT 72
13	CHAMPAGNE- ARDENNES	DA CUNHA	Agnès	DDT 52
14	RHONE-ALPES	BERNADET	Chantal	DDT 74
15	ADMINISTRATION CENTRALE	URBAIN	Corinne	ENTE Valenciennes
16	POITOU-CHARENTES	MARTIN	Louisette	DDT 86
17	CEREMA	PIAZZOLI	Marie-France	DTER MED
18	MIGT	LAHAUT	Yannick	DEAL 971
19	BRETAGNE	SEULIN	Katia	DIR Ouest
20	NORD - PAS DE CALAIS	PRUVOT	Christine	DREAL
21	BASSE-NORMANDIE	CLEMENS	Myriam	DREAL
22	MIDI-PYRÉNÉES	GIONNI	Véronique	PREF 09
23	CENTRE	GRANJEAN	Patricia	DDT 45
24	HAUTE-NORMANDIE	ESNEU	Sylvie	DIRM MEMN
25	VNF	RIFFLART	Jean-Marc	DT NPDC
26	FRANCHE-COMTÉ	DANGIN	Marie-France	DDT 39
27	ILE DE FRANCE	POSTROS	Sylvie	DRIEA
28	MIGT 8	PONTARY	Michelle	DEAL 971

#### **Prochaine CAP:**

- 14 et 15 novembre 2016 : mobilités 2017/3

## N'hésitez pas à transmettre vos dossiers et à contacter vos élues CGT à la CAP :

CERISAY Patricia	MEDDE – Syndicat CGT/AC 92055 PARIS LA DEFENSE CEDEX 04 2 01 40 81 64 14
RÉTHORÉ Laurence	DREAL HAUTE-NORMANDIE 2 rue Saint Sever 76032 ROUEN CEDEX 2 02 32 18 97 39
BARBEAU Christelle	DDTM 40 SCRG/CRC 351 Boulevard Saint Médard – BP 369 40012 MONT DE MARSAN CEDEX  © 05 58 51 31 05
ANDRIAHARIMANANA Dina	DIHAL 244 Boulevard Saint Germain 75007 PARIS 2 01 40 81 33 84

## **BULLETIN D'ADHESION**

Rejoignez la CGT et prenez la parole dans vos services et pour participer à la vie syndicale localement et nationalement :

NOM :	PRENOM:
SERVICE :	
ADRESSE:	
	SIGNATURE

NOTA BENE : les cotisations syndicales ouvrent droit à un CREDIT D'IMPÔT (66 %)

Syndicat National des Personnels Techniques, Administratifs et de Service de l'Equipement Et de l'Environnement CGT - MEDDE/METL : <a href="mailto:snptas.cgt.syndicats@i-carre.net">snptas.cgt.syndicats@i-carre.net</a>